



Fédération de Tir de la Broye

TFC: Font/Châtillon 4-5-6 juin 2010

www.tir-broye.ch

Nuvilly, mai 2010

Organisation, règlements, horaires TFC2010 – 25-50m

Monsieur/Madame le Président,
Chers/ères Amis/es tireurs,

Nous avons le plaisir et l'honneur de vous convoquer pour le Tir Fédéral en Campagne qui aura lieu les 4-5-6 juin à Font. Les tireurs disposeront de cibles électroniques du stand 300m en campagne ainsi que les installations 25m en campagne de la Fédération. **Le concours 50m, quand à lui, aura lieu uniquement au stand pistolet de Montagny le 27 mai.**

Le concours sera exécuté conformément au Règlement fédéral et cantonal. Il sera contrôlé par les organes compétents.

**LES COMITES DES SOCIETES ONT L'OBLIGATION D'ORIENTER
LEURS MEMBRES SUR CETTE MARCHE A SUIVRE.**

- Bases** Voir le règlement FST 2.10.00 de 1^{er} janvier 2005
(disponible sur www.tir-broye.ch > Tir en Campagne > Font/Châtillon 2010)
- Participation** Toutes les sociétés se feront un point d'honneur d'amener le plus de tireurs possible. Organisez des transports en commun ou offrez le dîner à vos tireurs ! La Fédération de la Broye doit aligner au moins 800 tireurs à ce concours. Comme toujours, **la participation prime le rang.**
- Commissaire de tir** Toute erreur doit être rectifiée au crayon rouge et être visée par le chef de tir, le commissaire ou le chef de bureau. Il doit faire signer à chaque tireur sa feuille de stand.
- Armes autorisées** Seul les armes d'ordonnance sont autorisées à participer au tir en campagne.
Le tireur a l'obligation de tirer avec son arme.

Avec nos partenaires:



Fédération de Tir de la Broye

TFC: Font/Châtillon 4-5-6 juin 2010

www.tir-broye.ch

Munitions et rangeurs

Chaque tireur touchera de sa société, sa feuille de stand. **Celle-ci sera remise par le tireur lui-même au bureau des rangeurs.** Le tireur recevra, en retour, un rangeur avec indication de la série et de la place dans le stand. Ces rangeurs ne peuvent pas être échangés entre tireurs. Tout tireur qui ne se présentera pas devant la cantine à l'appel de sa série perdra son tour et devra demander un nouveau rangeur pour une autre série.

La munition sera remise au stand par la société organisatrice.

Feuilles de stand

Chaque société utilisera les feuilles de stand reçues par le DDPS. **Ne pas oublier le sceau de la société sur la feuille de stand !**

L'année de naissance du tireur devra figurer sur la feuille de stand, sinon le tireur sera **considéré** comme **actif**.

Distinctions

Elles seront touchées par les tireurs à la cantine, de même que les mentions, environ une heure après le tir. Les niveaux des distinctions sont disponibles sur www.tir-broye.ch

NE PAS OUBLIER DE FAIRE TIMBRER SA FEUILLE DE STAND AVANT LE TIR AU BUREAU DES RANGEURS EN MISANT LA MEDAILLE DE LA FEDERATION DE TIR FR 15.- (pour adolescents et juniors Frs 10.-)

Règlement du classement individuel

En cas d'égalité de points entre des tireurs, ils seront départagés selon les points suivants : (dans l'ordre)

- 1) le résultat de la dernière série de 6 coups
- 2) la date de naissance du tireur dans l'ordre suivant : Adolescent, junior, seniors-vétérans, vétérans, actif

Tir des empêchés 25m uniquement

Samedi 29 mai de 10h00 à 11h30 au stand de tir en campagne de Font. *Il sera possible d'être roi du Tir à 25m, la ligne de tir étant la même que celle aux dates officielles du tir en campagne.*

Le tireur doit se présenter avec sa feuille de stand estampillée du sceau de sa société de tir. Pas besoin de prendre de la munition.

Contrôle des armes

Ce contrôle est obligatoire à l'entrée et à la sortie du stand. Il sera effectué par les chefs de série, mais le tireur reste le responsable de son arme.

Dans la cantine, les **armes sont assurées**, le **magasin est retiré** et la **culasse est ouverte** ou **l'arme est dans son étui**.

Douilles

Les douilles restent la propriété de la société organisatrice.

Avec nos partenaires:



Fédération de Tir de la Broye

TFC: Font/Châtillon 4-5-6 juin 2010

www.tir-broye.ch

**DE LA DISCIPLINE – DE LA PATIENCE – SOYEZ
SPORTIFS ... ET TOUT IRA BIEN !**

Pistolet 50m <i>Stand de Montagny</i>	Jeudi	27 mai 2010	De 18h30 à 20h00
Pistolet 25m <i>Stand de Font</i>	Samedi (tir avancé)	29 mai 2010	De 10h00 à 11h30
	Vendredi	04 juin 2010	De 16h00 à 20h00
	Samedi	05 juin 2010	De 08h30 à 12h00 De 13h00 à 20h00
	Dimanche	06 juin 2010	De 07h00 à 13h00
Ouverture du bureau des rangeurs	Vendredi	04 juin 2010	15h30 – fin des tirs
	Samedi	05 juin 2010	08h00 – fin des tirs
	Dimanche	06 juin 2010	06h30 – 12h00

Il ne sera plus délivré de rangeurs le dimanche après 12h00

Le Comité de la Fédération vous demande de déléguer **le plus grand nombre de tireur le vendredi et samedi**, ceci afin d'éviter la longue attente du dimanche matin.

Avec nos partenaires:



Fédération de Tir de la Broye

TFC: Font/Châtillon 4-5-6 juin 2010

www.tir-broye.ch

Contrôle final des feuilles de stand

Dim 6 juin à 14h30

Un membre de chaque société 300m et pistolet, au minimum, devra être présent le dimanche à 14h30 à la cantine du 300m pour le contrôle des feuilles de stand et des résultats. En cas d'absence, aucune réclamation ne sera acceptée par la suite.
Prendre le sceau de sa société !

Partie officielle, Proclamation des résultats

Dim 6 juin à 19h45

La cérémonie de clôture et la remise des prix du Tir en Campagne auront lieu le dimanche à 20h00 à la cantine.

Nous prions les sociétés d'apporter leur drapeau à cette occasion. Rendez-vous devant la cantine à 19h45 pour les porte-drapeaux.

Palmarès – Lauréats

Dim 6 juin à 19h30

Se présenteront devant la cantine à 19h30 pour la préparation de la cérémonie protocolaire du dimanche soir, les tireurs suivants :

Pour le 50m exclusivement:
-le 1^{er} du classement toutes catégories

Pour le 25m exclusivement:
-les 3 premiers du classement toutes catégories
-les 3 premiers du classement ado/juniors (f/g : 10-20ans)

Pour le 25/50m :
-le 1^{er} du classement vétéran
-le 1^{er} du classement senior
-la 1^{ère} dame toutes catégories (dès 10 ans)
-les autres lauréats des classements/prix annexes

Les lauréats ne pouvant se présenter, devront être représentés par un membre du comité de sa société pour toucher son prix.

Site web

Classement du tir en campagne on-line
Site de la Sté de Tir de Font/Châtillon

www.tir-broye.ch
www.tir2010.ch

Réclamations

Les réclamations concernant le tir proprement-dit doivent être faites au commandant des tirs directement au stand après la série du tireur, mais au plus tard avant le début de la série suivante. Aucune réclamation ne sera prise en compte après ce délai. Le commandant des tirs décide sans recours possible.

Toutes les autres réclamations doivent se faire au bureau des calculs, le jour-même du tir. Aucune réclamation ne sera acceptée en passant par une autre voie ou après ce délai.

Divers

Les sociétés ont l'obligation d'accepter tous les tireurs qui se présentent pour le concours.

Avec nos partenaires:



Fédération de Tir de la Broye

TFC: Font/Châtillon 4-5-6 juin 2010

www.tir-broye.ch

**Que les 4-5-6 juin soient des jours de fêtes
et de rencontres amicales
pour tous les tireurs et amis Broyards !**

Nous comptons sur votre collaboration pour encourager et orienter vos tireurs et nous vous présentons, Monsieur/Madame le Président, chers/ères Amis/es Tireurs, nos salutations sportives et amicales.

Les responsables TFC

Le Président de la Fédération

Roland Garo / Samuel Jacquat

Daniel Grandjean



Avec nos partenaires:

